



PAS D'ACCORD !!!
T'as piqué ma place !

Votre incivilité, en plus de me mettre en difficulté,
est répréhensible d'une amende de **135 euros**.



PAS D'ACCORD !!!
T'as piqué ma place !

Votre incivilité, en plus de me mettre en difficulté,
est répréhensible d'une amende de **135 euros**.



PAS D'ACCORD !!!
T'as piqué ma place !

Votre incivilité, en plus de me mettre en difficulté,
est répréhensible d'une amende de **135 euros**.

Vous regrettez votre geste ?

Un don (défiscalisable à 66%) est toujours possible pour aider les enfants atteints de paralysie cérébrale.

135 € après déduction devient 45,9 €



Association Enorev' - www.enorev.fr

Don en ligne ou par voie postale : 18 rue des chartreux - 31120 Roquettes



Vous regrettez votre geste ?

Un don (défiscalisable à 66%) est toujours possible pour aider les enfants atteints de paralysie cérébrale.

135 € après déduction devient 45,9 €



Association Enorev' - www.enorev.fr

Don en ligne ou par voie postale : 18 rue des chartreux - 31120 Roquettes



Vous regrettez votre geste ?

Un don (défiscalisable à 66%) est toujours possible pour aider les enfants atteints de paralysie cérébrale.

135 € après déduction devient 45,9 €



Association Enorev' - www.enorev.fr

Don en ligne ou par voie postale : 18 rue des chartreux - 31120 Roquettes

